



Déclaration liminaire – CAPA CFP-PPCR – P.L.P. MARDI 08 JUIN 2021 à 14H00 - Visioconférence

Examens dans la voie pro des aménagements tardifs approximatifs et irresponsables

Depuis des mois, la CGT Educ'Action demande la mise en place d'un plan d'urgence pour l'Éducation. Depuis le printemps, elles réclament des aménagements des programmes et des modalités d'examen pour les élèves de la voie pro particulièrement fragilisés par la crise sanitaire.

Niant la réalité, le ministre n'a rien voulu entendre.

À un mois des épreuves et au pied du mur, il a été contraint de prendre des dispositions pour aménager les examens, reconnaissant enfin l'existence de difficultés pour la session 2021. Nous considérons ses réponses comme inadaptées et inacceptables. Les élèves de la voie professionnelle vont devoir passer toutes leurs épreuves ponctuelles comme une année « ordinaire » alors que leurs homologues du LGT n'en passeront qu'une seule.

- Inacceptable car sur l'ensemble des épreuves ponctuelles écrites, dont l'enseignement général notamment, seules les deux meilleures notes obtenues dans 4 disciplines communes (Français, Histoire géographie, Prévention Santé environnement, éco-droit ou éco-gestion), seront retenues en Bac pro.
De fait, les deux notes les plus basses seront remplacées par la moyenne pondérée des deux notes les plus hautes. Cette usine à gaz revient, en réalité, à supprimer purement et simplement deux disciplines de la certification des baccalauréats professionnels.
- Inacceptable aussi car les épreuves d'enseignement professionnel sont maintenues sans aucun aménagement.
Entre demi-jauge et hybridation le temps d'enseignement des élèves n'a pas été le même et l'équité entre les candidat·es n'est pas garantie.
- Inacceptable toujours car les arbitrages, demandés depuis plusieurs mois par les OS, sur la diminution du nombre de CCF obligatoires arrivent trop tardivement. Ce qui implique qu'en discipline professionnelle dans certaines filières des savoir-faire fortement liés au métier ne seront pas certifiés.
- Inacceptable enfin car l'oral de chef-d'œuvre en CAP n'est pas neutralisé alors que dans de nombreux établissements les conditions n'ont pas été réunies, depuis deux ans, pour y préparer les élèves de manière satisfaisante.

Nous exhortons le ministre à assumer ses responsabilités pour garantir une session d'examens 2021 qui ne pénalise pas les élèves, ni ne dévalorise les diplômes de la voie professionnelle, il est encore temps.

Pour ce qui préoccupe notre activité du jour, nous sommes très surpris·es qu'au souhait que nous avons formulé en intersyndical que cette CAP soit assurée en présentiel et à l'incompréhension que nous avons manifesté de nous voir convoqué·es en distanciel, l'administration ait de nouveau choisi de renouveler cette CAP en distanciel, à un jour de la modification des règles sanitaires.

Congés de Formation Professionnelle :

Ce nouveau choix qui ne nous informe plus sur les personnels bénéficiant du CFP est étonnant. La liste fournie en 2 temps, d'abord 8 collègues puis 11 collègues dans le second fichier n'est pas de nature à nous rassurer.

Quid des personnels ayant disparus de cette liste par rapport à celle de l'année dernière ? Y-a-t-il une donnée RH qui nous permettrait de le comprendre ? Départ de l'académie, démotivation suite au nombre de demandes ? Cette baisse significative est à analyser et les conclusions qu'elle produira nous intéresse car elle doit questionner la relation qu'entretiennent les collègues avec cette notion de formation tout au long de la carrière.

Promotion d'échelon :

5 collègues validé·es excellent·es ne seront pas valoris·es financièrement. Finalement, celles et ceux qui « jouent le jeu » de la méritocratie sont ceux/celles-là même que le système fini par décourager. N'y-a-t-il pas là comme une contradiction systémique ? Décourager / briser celles et ceux qui au regard de l'institution sont méritant·es ?

Ils·elles sont pour nous, comme tous les enseignant·es des L.P. méritant·es d'arriver dans le contexte actuel à tenir le cap.

C'est pourquoi, nous réaffirmons notre opposition à ce PPCR. Nous rappelons notre demande d'un système d'avancement d'échelon et de grade automatique pour tous·tes avec une déconnexion totale de la rémunération avec l'évaluation, comme c'est le cas pour certains corps de ce ministère notamment pour celui des personnels de direction.

Enfin, La CGT Educ'Action rappelle que, dans la période actuelle, l'éducation devrait être la priorité pour le gouvernement afin d'assurer un avenir aux jeunes mais aussi à la Nation.